

Délibérations de la séance du Conseil Municipal du mardi 8 avril 2025

- N°1 : Compte Financier Unique 2024
- N°2 : Affectation des résultats de 2024
- N°3 : Budget Primitif 2025
- N°4 : Taux de fiscalité 2025
- N°5 : Demande de subvention auprès de l'Etat (DETR, DSIL) pour les travaux de réfection du beffroi de l'église et des cloches
- N°6 : Mandat au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne pour la protection sociale complémentaire (risque santé)
- N°7 : Dénomination du parc du four à chaux « Camille BOBIN »
- N°8 : Dates et horaires d'ouverture de la piscine et du camping pour la saison 2025
- N°9 : Convention avec le centre Socioculturel « La Case » pour l'organisation du festival Vouillé en Fête, le samedi 7 juin 2025